



**CADRE D'INTERVENTION POUR LA VITALITÉ DU TERRITOIRE 2025-2028**

FONDS RÉGIONS ET RURALITÉ – VOLET 2 DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL

VILLE DE GATINEAU

Mars 2026

## **1- MISE EN CONTEXTE**

Le volet 2 – Développement territorial du Fonds régions et ruralité (FRR) constitue un levier financier destiné aux MRC afin de soutenir la mise en œuvre de leurs priorités de développement, dans le respect de leurs compétences, et ce, dans une perspective de vitalité territoriale.

La Ville de Gatineau dispose d'une entente avec le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) qui détermine les modalités et les conditions de mise en œuvre du FRR-Volet 2 et des sommes y étant rattachées. Cette entente d'une durée de trois ans couvre la période du 1<sup>er</sup> avril 2025 au 31 mars 2028.

Parmi les conditions incluses à l'entente, la Ville de Gatineau doit se doter d'un Cadre d'intervention pour la vitalité du territoire. Ce Cadre d'intervention est l'outil de planification par lequel chaque MRC définit ses enjeux et établit ses priorités d'action pour favoriser la vitalité économique, culturelle, sociale et environnementale de son territoire. Ce document joue un rôle central dans la gestion des sommes attribuées par le volet 2 du FRR, dont la Ville de Gatineau est bénéficiaire.

Le Cadre d'intervention inclut les composantes suivantes :

- Un énoncé de vision stratégique;
- Des priorités d'intervention pour agir sur certains défis et enjeux déterminants;
- Les principales actions prévues associées à ces priorités;
- Les modalités de gestion pour le soutien aux projets;
- Une synthèse des politiques et stratégies de la Ville en matière de développement territorial.

## 2- ÉNONCÉ DE VISION STRATÉGIQUE

Depuis 2003, la Ville de Gatineau s'appuie sur des plans stratégiques successifs pour guider son développement et affirmer son leadership. Chacun d'eux a permis d'adapter la vision municipale aux besoins changeants de la population et aux nouveaux enjeux, tout en misant sur les réalisations des services municipaux.

En 2025, la Ville a donné le coup d'envoi pour la mise à jour de son plan stratégique 2021-2026 afin qu'il continue de répondre aux attentes de la collectivité. Cette révision tiendra compte des projets déjà amorcés, des changements récents ainsi que des tendances émergentes.

Cette démarche a mené à la production du *Plan d'action stratégique 2026-2030*.

Voici les principales étapes de la démarche d'élaboration du *Plan d'action stratégique 2026-2030* :

- Réalisation du portrait des forces, des faiblesses, des opportunités et des menaces – mars à juin 2025
- Élaboration du projet du *Plan d'action stratégique 2026-2030* – juillet à octobre 2025
- Activités de participation publique interne et externe – août à septembre 2025
- Dépôt à la Direction générale pour approbation – novembre 2025
- Présentation au conseil municipal – Hiver 2026

Énoncé de vision stratégique de la Ville de Gatineau

**« Leader canadien au service de ses citoyens et citoyennes pour bâtir des milieux de vie durables »**

### 3- ENJEUX EN MATIÈRE DE VITALITÉ ÉCONOMIQUE POUR LE TERRITOIRE GATINOIS

À l'instar de la précédente entente du FRR – Volet 2, la Ville de Gatineau mettra à profit les ressources de la nouvelle entente FRR – Volet 2 pour réaliser des interventions favorisant la vitalité économique de son territoire. Ces ressources seront particulièrement bénéfiques dans la foulée du déploiement de la nouvelle gouvernance de développement économique et des multiples initiatives qui en découleront.

Depuis 2016, la structure de développement économique de la Ville repose sur une prestation de services hybride s'appuyant sur l'existence d'une [Commission de développement économique \(CDÉ\)](#), le Bureau du développement économique et une délégation de l'administration des mesures de soutien aux entreprises auprès de la [Corporation ID Gatineau](#).

En 2025, après neuf années de fonctionnement sous cette forme, la Ville de Gatineau a entrepris une révision de sa structure de gouvernance en développement économique.

Afin de s'assurer que cette nouvelle gouvernance du développement économique tienne compte des besoins et des attentes du milieu, la Ville de Gatineau a mené différentes activités de participation publique entre les mois de mars et de mai 2025, ayant mobilisé la participation de plus d'une centaine d'entreprises et partenaires des milieux socio-économique, culturel et environnemental.

Ces activités incluaient :

- Un questionnaire en ligne auprès des entreprises (du 10 au 31 mars 2025), visant à recueillir leur perception à l'égard du développement économique ainsi que leurs attentes en matière de soutien;
- Un groupe de discussion auprès des partenaires (27 mars 2025) afin d'identifier des pistes d'amélioration concernant l'offre de services aux entreprises et les mécanismes de collaboration entre la Ville et les acteurs de l'écosystème;
- Un atelier de travail auprès d'un échantillon d'entreprises (23 avril 2025), qui a permis d'approfondir les défis rencontrés par les entreprises sur le territoire de Gatineau ainsi que leurs attentes pour bonifier le soutien offert par la Ville et ses partenaires.



## **Les enjeux identifiés**

Les activités de participation publique ont mené à l'identification de plusieurs enjeux, dont les suivants qui ont été jugés prioritaires :

### 1- Création de valeur et retombées collectives

- Perception d'une détérioration du dynamisme économique sur le territoire de Gatineau.
- Impératif de maximiser la richesse économique tout en assurant des bénéfices tangibles pour la communauté.

### 2- Leadership et cohérence stratégique

- Nécessité d'un alignement fort entre les stratégies économiques et la vision municipale.
- Clarification des rôles et responsabilités de la chaîne de valeur en développement économique.

### 3- Culture organisationnelle en développement économique

- Faible intégration des pratiques et réflexes économiques au sein des équipes municipales.
- Besoin de revoir la fluidité du parcours entrepreneurial et la lourdeur des démarches règlementaires et administratives.
- Renforcement de l'offre de services, notamment en lien avec le prédémarrage, le démarrage, l'entrepreneuriat immigrant et les secteurs de l'agroalimentaire et de la transition énergétique.

### 4- Performance et compétitivité territoriale

- Pression pour améliorer la position de Gatineau face aux autres pôles urbains.
- Les prix des terrains à Gatineau sont élevés comparativement à d'autres régions, ce qui nuit à la compétitivité du territoire.
- L'offre d'espaces industriels adaptés est insuffisante, notamment dans l'ouest de la ville, où les restrictions d'aménagement limitent les possibilités d'expansion.

### 5- Rayonnement et attractivité

- Besoin de renforcer l'image de Gatineau comme destination d'affaires et d'investissement.
- Nécessité d'améliorer la communication, la transparence et la réactivité entre les parties prenantes.

- Le sentiment d'appartenance est à renforcer – les entrepreneurs souhaitent que la Ville valorise davantage les entreprises locales.
- L'attraction et la rétention des talents sont difficiles, en partie à cause de la concurrence du gouvernement fédéral et du manque d'incitatifs locaux.

#### 6- Diversification économique

- Dépendance à certains secteurs économiques comme l'administration publique, ce qui limite la résilience face aux fluctuations associées à ce secteur et ceux y étant liés.

#### 4. CADRE D'INTERVENTION : PRIORITÉS, ACTIONS PRÉVUES, EXEMPLES D'INDICATEURS ET CIBLES

En complément des enjeux identifiés lors des activités de planification publique menées dans le cadre de l'optimisation de la gouvernance du développement économique, la Ville de Gatineau réaffirme son engagement stratégique de « **devenir une ville économiquement prospère et innovante** ». Cet engagement s'accompagne d'une volonté forte de **favoriser un développement durable du milieu**.

Le cadre présenté ci-dessous résulte de l'arrimage entre les objectifs stratégiques de la Ville et la mise en commun des stratégies et pistes de solutions proposées pour répondre aux enjeux soulevés. Il offre une synthèse cohérente des champs d'action prioritaires sur lesquels la Ville concentrera ses efforts au cours des prochaines années.

PRIORITÉS	ACTIONS PRÉVUES	EXEMPLES D'INDICATEURS	CIBLES
<b>1- Soutenir la création de richesse et de valeur pour la Ville, tout en générant des retombées positives et durables pour la collectivité.</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Renforcer l'offre de services d'accueil et d'orientation à l'ensemble des entreprises du territoire et l'offre de services à valeur ajoutée aux entreprises manufacturières, technologiques, bioalimentaires, touristiques, culturelles, innovantes et exportatrices.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Nombre d'entreprises accueillies et orientées</li> <li>➤ Nombre d'entreprises accompagnées</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ 170 entreprises accompagnées</li> <li>➤ 4 initiatives annuelles contribuant à la diversification</li> </ul>

PRIORITÉS	ACTIONS PRÉVUES	EXEMPLES D'INDICATEURS	CIBLES
	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Soutenir les initiatives contribuant à la diversification et à la vitalité économique du centre-ville et des noyaux commerciaux.</li> <li>➤ Favoriser une économie plus verte en encourageant l'intégration de meilleures pratiques de développement durable dans les entreprises.</li> <li>➤ Répondre aux besoins des collectivités en soutenant des initiatives en économie sociale.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Taux de satisfaction des entreprises accompagnées</li> <li>➤ Nombre d'initiatives contribuant à la diversification et à la vitalité économique du centre-ville et des noyaux commerciaux</li> <li>➤ Nombre d'initiatives annuelles soutenant l'intégration des pratiques de développement durable dans les entreprises</li> <li>➤ Nombre d'initiatives annuelles soutenant l'économie sociale</li> </ul>	<p>économique du centre-ville et des noyaux commerciaux</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ 5 initiatives annuelles soutenant l'intégration des pratiques de développement durable dans les entreprises</li> <li>➤ 4 initiatives annuelles soutenant l'économie sociale</li> </ul>
<p><b>2- Renforcer le leadership de la Ville afin d'assurer une cohérence accrue entre les stratégies de développement économique et la vision</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Élaborer le cadre d'intervention pour la vitalité du territoire (FRR – Volet 2).</li> <li>➤ Assurer une présence dans les espaces décisionnels et collaboratifs en innovation et développement économique.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Adoption du cadre de vitalité</li> <li>➤ Participation à des espaces décisionnels associés au</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Cadre de vitalité du territoire adopté</li> <li>➤ Participation annuelle à 6 espaces décisionnels municipal et régional</li> </ul>

PRIORITÉS	ACTIONS PRÉVUES	EXEMPLES D'INDICATEURS	CIBLES
<p><b>ainsi que les orientations stratégiques municipales.</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Mettre en œuvre les pratiques et les outils découlant des exercices d'alignement stratégique de la Ville.</li> <li>➤ Déployer la Politique de développement commercial.</li> <li>➤ Élaborer un cadre de soutien aux pôles commerciaux.</li> </ul>	<p>développement économique</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ % de mise en œuvre des outils découlant des exercices d'alignement stratégique</li> <li>➤ % de mise en œuvre des mesures prévues dans la Politique de développement commercial</li> <li>➤ Adoption d'un cadre de soutien aux pôles commerciaux</li> </ul>	<p>associés au développement économique</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ 80% de mise en œuvre des outils découlant des exercices d'alignement stratégique</li> <li>➤ 80% de mise en œuvre des mesures prévues dans la Politique de développement commercial</li> <li>➤ Cadre de soutien aux pôles commerciaux adopté</li> </ul>
<p><b>3- Accroître la culture organisationnelle en matière de développement économique au sein de la Ville et auprès de l'écosystème local.</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Développer et diffuser des contenus portant sur le développement économique.</li> <li>➤ Outiller les instances et les équipes municipales pour mener des interventions</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Nombre de communications ou activités de sensibilisation/formation réalisées</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ 4 communications ou activités de sensibilisation/formation réalisées annuellement</li> </ul>

PRIORITÉS	ACTIONS PRÉVUES	EXEMPLES D'INDICATEURS	CIBLES
	<p>efficaces, cohérentes et pertinentes en développement économique.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Établir des mécanismes de collaboration et d'échanges entre les services municipaux et les acteurs de l'écosystème afin de co-construire des réponses aux besoins identifiés.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Nombre d'outils ou guides développés</li> <li>➤ Nombre de séance de la Commission de développement économique</li> <li>➤ Nombre de séance de la chaîne de valeur « Stimuler l'essor du développement économique »</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ 2 outils ou guides développés annuellement</li> <li>➤ 4 séances annuelles de la Commission de développement économique</li> <li>➤ 8 séances annuelles de la chaîne de valeur « Stimuler l'essor du développement économique »</li> </ul>
<p><b>4- Améliorer la performance et la compétitivité de Gatineau dans le domaine du développement économique.</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Structurer l'intelligence d'affaires en développement économique en identifiant des indicateurs et des cibles pour mesurer l'état de la situation territoriale et le niveau d'avancement et d'impact des interventions déployées.</li> <li>➤ Identifier des filières économiques jugées stratégiques pour la Ville et élaborer et mettre en œuvre une stratégie/feuille de</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Tableau de bord de suivi des données économiques</li> <li>➤ Nombre de filières spécialisées identifiées et en déploiement</li> <li>➤ Nombre de démarches de prospection effectuées</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Tableau de bord de suivi mis en place</li> <li>➤ 3 filières spécialisées identifiées et en déploiement</li> <li>➤ Stratégie pour le développement des parcs d'affaires adoptée</li> </ul>

PRIORITÉS	ACTIONS PRÉVUES	EXEMPLES D'INDICATEURS	CIBLES
	<p>route pour le développement de filières prioritaires.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Élaborer et mettre en œuvre une stratégie pour le développement des parcs d'affaires, incluant un volet de stratégie immobilière.</li> <li>➤ Élaborer et mettre en œuvre une stratégie d'attraction, de prospection, d'implantation et d'accueil des entreprises.</li> <li>➤ Collaborer avec les institutions d'enseignement pour encourager l'innovation en établissant des partenariats pour soutenir la recherche et le développement.</li> <li>➤ Développer et mettre en place une structure de type guichet unique, à dimension humaine, dédié au développement économique, dont les citoyens corporatifs.</li> <li>➤ Stimuler la conversion numérique des entreprises afin de favoriser leur soutenabilité dans le temps.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Nombre d'entreprises implantées</li> <li>➤ Nombre de partenariats avec les institutions d'enseignement</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Stratégie immobilière adoptée</li> <li>➤ Stratégie d'attraction, de prospection, d'implantation et d'accueil adoptée</li> <li>➤ 10 démarches annuelles de prospection effectuées</li> <li>➤ Structure de type guichet unique mis en place</li> </ul>

PRIORITÉS	ACTIONS PRÉVUES	EXEMPLES D'INDICATEURS	CIBLES
<p><b>5- Renforcer le rayonnement et le positionnement de Gatineau en tant que ville attrayante pour les investissements, les entreprises et les talents.</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Élaborer et mettre en œuvre une stratégie de marketing territorial pour la vitalité économique.</li> <li>➤ Développer et mettre en œuvre une stratégie pour attirer, développer et retenir les talents.</li> <li>➤ Organiser des événements et des activités visant à promouvoir le territoire et le développement économique.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Nombre de campagnes de marketing réalisées</li> <li>➤ Amélioration perçue de l'attractivité dans les pôles commerciaux ciblés (via sondages)</li> <li>➤ Nombre d'événements organisés par année</li> <li>➤ Nombre de participants (entreprises, investisseurs, partenaires)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Stratégie de marketing territoriale adoptée</li> <li>➤ 1 campagne marketing annuelle réalisée</li> <li>➤ 5 événements organisés par année</li> </ul>

## 5. MODALITÉS D'APPUI AUX PROJETS

L'aide financière accordée à la Ville de Gatineau dans le cadre du Fonds régions et ruralité – Volet 2 sera consacrée à la réalisation de projets ainsi qu'au financement des salaires des ressources professionnelles qui contribuent à l'atteinte des priorités identifiées dans le cadre d'intervention pour la vitalité du territoire 2025-2028. Dans la réalisation de ces projets, la Ville sera appuyée par ID Gatineau, qui agit en vertu d'une délégation autorisée par la ministre des Affaires municipales, conformément à l'article 126.4 de la Loi sur les compétences municipales (RLRQ, c. C-47.1), pour exercer certains pouvoirs prévus à l'article 126.2, notamment la mise en œuvre de mesures de soutien aux entreprises du territoire.

Ainsi, les priorités et actions inscrites dans le présent cadre d'intervention seront portées par la Ville de Gatineau et ID Gatineau. Les sommes provenant du FRR – Volet 2 seront utilisées conformément aux conditions prévues dans l'entente de développement territorial<sup>1</sup> conclue entre le MAMH et la Ville de Gatineau. De plus, l'entente de délégation entre la Ville et ID Gatineau, approuvée par le MAMH, précise également les modalités et conditions d'utilisation de ces fonds.

### Alignement stratégique annuel et chaîne de valeur « stimuler l'essor économique de la Ville »

Les projets mis en œuvre seront sélectionnés par le biais de l'exercice annuel d'alignement stratégique opéré par la Ville. Cet exercice, piloté par le Service de la performance organisationnelle, de l'intelligence d'affaires et scientifique, s'appuie sur une mise en commun de l'ensemble des initiatives prioritaires portées par les services municipaux. De plus, plusieurs groupes interservices thématiques nommés « chaîne de valeur » s'assurent du bon déroulement des projets et de la collaboration continue des partenaires concernés. En ce qui concerne le développement économique, cette chaîne de valeur, intitulée « *Stimuler l'essor économique de la Ville* », se réunit sur une base mensuelle.

Outre ces lieux de concertation, diverses instances formelles et informelles peuvent être sollicitées pour permettre l'avancement des projets :

- Commission de développement économique de la Ville de Gatineau;
- Comité interne – Politique d'économie sociale;
- Table de concertation du centre-ville;
- Comités de travail ad hoc.

---

<sup>1</sup> Guide du délégataire : <https://www.quebec.ca/habitation-territoire/amenagement-developpement-territoires/developpement/fonds-programmes/fonds-regions-ruralite/volet-2-developpement-territorial>

## 6. GOUVERNANCE ET REDDITION DE COMPTE

La mise en œuvre du cadre d'intervention sera coordonnée par l'équipe du Service de développement économique de la Ville de Gatineau, qui assurera la planification, le suivi et la cohérence des actions.

En complément :

- **Rapport annuel public** : Un rapport détaillant les réalisations, les indicateurs de performance et l'utilisation des fonds sera adopté par le conseil municipal et publié sur le site web de la Ville de Gatineau. Ce rapport inclura également les réalisations portées par ID Gatineau qui soumettra à la Ville sa reddition de compte.
- **Audits et conformité** : Des mécanismes internes de vérification seront appliqués pour s'assurer du respect des conditions de l'entente avec le MAMH et des règles de délégation à ID Gatineau.

Ces mesures visent à assurer une gouvernance transparente, une reddition de comptes rigoureuse et une amélioration continue des interventions pour la vitalité du territoire. À cet effet, les élu(e)s municipaux ainsi que tous les employé(e)s de la Ville de Gatineau doivent appliquer un code d'éthique et de déontologie<sup>2</sup>.

---

<sup>2</sup> [Règlement numéro 909-2022](#) établissant le code d'éthique et de déontologie des membres du conseil de la Ville de Gatineau et [Règlement numéro 717-2012](#) concernant le code d'éthique et de déontologie des employés municipaux de la Ville de Gatineau.

## 7. AUTRES STRATÉGIES ET PLANS EN MATIÈRE DE DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL

En plus de ses orientations stratégiques en matière de développement économique, la Ville de Gatineau stimule le développement et la vitalité de son territoire en s'appuyant sur le déploiement de maintes stratégies et plans sectoriels qui concourent à l'atteinte de la vision stratégique énoncée dans ce cadre d'intervention. Pour leur mise en œuvre, plusieurs de ces documents sont accompagnés de programmes, de fonds et d'incitatifs destinés à l'action municipale et à la collectivité.

STRATÉGIES ET PLANS	OBJECTIFS
➤ <a href="#">Politique de participation publique</a>	➤ Renforcer la culture et les habitudes de participation publique à Gatineau
➤ <a href="#">Politique des loisirs, du sport et du plein air</a>	➤ Contribuer à mettre en valeur le caractère vivant et dynamique des milieux de vie, des quartiers, des villages urbains et de la municipalité.
➤ <a href="#">Plan directeur des infrastructures récréatives, sportives et communautaires</a>	➤ Outil de planification qui permet à la municipalité de dresser un état des lieux et de définir et hiérarchiser une série d'actions à mettre en œuvre pour favoriser le développement cohérent et harmonisé des infrastructures récréatives, sportives et communautaires sur l'ensemble du territoire.
➤ <a href="#">Politique culturelle</a>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Solidifier et affirmer l'identité gatinoise;</li> <li>➤ Renforcer la citoyenneté culturelle;</li> <li>➤ Reconnaître et faciliter la contribution des acteurs culturels gatinois.</li> </ul>
➤ <a href="#">Plan Climat</a>	➤ Visé à organiser une réponse collective face à l'urgence climatique en faisant de Gatineau un territoire sobre en carbone, plus résilient et inclusif.
➤ <a href="#">Plan d'action en itinérance et en développement social</a>	➤ Agir comme leader en matière d'itinérance et de développement social, et ce, en agissant de concert avec l'ensemble des parties prenantes
➤ <a href="#">Programme d'agriculture urbaine</a>	➤ Développer et soutenir l'agriculture urbaine à Gatineau
➤ <a href="#">Plan directeur du réseau cyclable</a>	➤ Le Plan directeur définit des mesures d'éducation, de promotion, d'encouragement et d'encadrement qui incitent les citoyens à choisir de se déplacer à vélo.